

CONSEIL DE FONDATION

Rapport annuel 2021

S'engager.
Au cœur de la société.

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

TABLE DES MATIERES

1	Message du Conseil de fondation	3
2	Faits marquants de l'année 2021	5
3	Enjeux et perspectives.....	8
4	Associations d'étudiant·e·s	10
4.1	HETSLibre.....	10
4.2	REESpire	10
4.3	Alumni	11
5	Diplômes et prix décernés.....	12
5.1	Diplômes 2021	12
5.2	Prix 2021 : présentation des lauréat·e·s.....	15
6	Les étudiant·e·s en chiffres.....	18
7	Ressources humaines	21
8	Filières initiales et 3^{ème} cycle	22
8.1	Travail social	22
8.2	Ergothérapie.....	22
8.3	Mobilité internationale.....	22
8.4	Formation Master	22
9	Unité de formation continue.....	23
10	LaReSS.....	24
11	Manifestations et réseaux de compétences.....	25
12	Focus 2021 sur l'égalité des chances	27
13	Bilan et comptes de résultats	28
14	Composition du Conseil de fondation	30

1 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION



C'est avec grand plaisir, reconnaissance et même un brin de fierté non dissimulée que nous vous invitons aujourd'hui à découvrir les activités et engagements qui ont marqué de leur empreinte l'ensemble de la communauté HETSL en 2021.

Tout en menant avec diligence et audace les missions de formation et de recherche qui lui sont confiées, l'ensemble du personnel de la HETSL a su faire face à la crise pandémique qui a encore perduré fortement l'année passée.

Emmené par une Direction engagée -sous l'impulsion d'Alessandro Pelizzari- et à l'écoute des enjeux institutionnels, le corps enseignant a remarquablement adapté les modalités de ses enseignements tout en se projetant dans l'avenir, attentif aux problèmes sociaux et de santé auxquels doit faire face notre sociétés en général et les personnes en situation de précarité ou de pauvreté en particulier. Une vision à l'horizon 2025 a ainsi émergé d'une réflexion participative pour proposer et consolider de nouveaux projets institutionnels. Le Conseil de Fondation a d'ores et déjà pu apprécier la création d'un Observatoire des précarités qui ambitionne de devenir un centre d'expertise en la matière.

Nous félicitons chaleureusement l'ensemble de la communauté, qui des étudiant·e·s, des enseignant·e·s, des chercheur·e·s, du personnel administratif et technique et de l'équipe de Direction ont su mettre en œuvre une organisation, une communication, une confiance mutuelle pour mener à bien les activités de la haute école. Merci aussi à nos partenaires institutionnels, sur qui nous avons toujours pu nous appuyer. Nous pensons en particulier à Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur et toute son équipe, à qui nous transmettons notre amitié reconnaissante. Nous ne saurions manquer de remercier pour leur confiance et leur soutien Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et Mme la Rectrice de la HES-SO Luciana Vaccaro

Avant de conclure, nous ne saurions manquer de remercier, respectivement Sylvie Meyer, présidente du Conseil représentatif et Loïc Haldimann, président du Conseil professionnel qui participent à nos délibérations avec voix consultative. Notre gratitude va à Mme Diana Teixeira, qui assume avec maestria le secrétariat du Conseil de Fondation.

Le présent rapport annuel s'inscrit dans le droit fil du format des précédentes années. A l'avenir, le Conseil de Fondation orientera son rapport annuel sur les attributions qui lui sont confiées par les nouveaux statuts adoptés en date du 20 décembre 2020. Ci-dessous sont brièvement mentionnés, en sus de l'adoption des comptes annuels et du système de contrôle interne, de la validation de l'analyse globale des risques et du vote relatif au budget, quelques sujets traités par le Conseil de Fondation durant l'année.

- Dans le sillage de l'adoption de nouveaux statuts et une composition renouvelée de notre Conseil de fondation en décembre 2020, la mise en place d'une nouvelle gouvernance a marqué l'année 2021. Conformément aux principes de gouvernance d'une institution tertiaire, ce dernier a souhaité préciser son rôle stratégique. Aujourd'hui, sous la Présidence d'Elisabeth Baume-Schneider, il est à l'écoute des besoins institutionnels de la HETSL et met à sa disposition son réseau et son expertise dans une dynamique complémentaire afin d'apporter son appui à la Direction dans les domaines professionnel, académique, juridique, financier ou encore de gestion et de promouvoir les intérêts de la haute école auprès des différentes instances politiques.

- Le Conseil de Fondation s'est réuni à quatre reprises. Une première séance a été consacrée aux enjeux de la transition au travers d'un fructueux dialogue réunissant les membres du Bureau du précédent Conseil de Fondation, soit : M. Bernard Decrauzat en qualité de président, Mme Josiane Aubert en qualité de vice-présidente et Mme Véronique de Siebenthal en qualité de membre. M. Claude Meyer, trésorier a accepté un nouveau mandat, tandis que M. Luca Zuntini rejoint le Conseil professionnel. L'ancrage historique a été rappelé, de même que le rôle pionnier de la haute école et l'opportunité de poursuivre le développement des prestations de la haute école, tout en prenant en considération la localisation de la filière Ergothérapie à l'horizon 2025 à 2027 dans le Campus Santé de HESAV et le positionnement de la Haute école, notamment pour ce qui a trait à la question sensible de la collaboration entre ES et HES.
 - Le règlement d'organisation du Conseil de Fondation a été adopté lors de la séance du mois d'avril, avec une question demeurée ouverte concernant les indemnités des membres du Conseil de Fondation.
 - Ce n'est qu'à partir de la troisième séance en juillet que les membres du Conseil de Fondation ont pu visiter le site de la haute école et faire connaissance de l'ensemble de la Direction dans le cadre d'une séance en présentiel.
 - La quatrième séance fut notamment consacrée à la modification du règlement de différents fonds avec une précision concernant la directive sur le fonds de réserve et d'innovation. Il a été décidé d'envisager une « séance au vert » en 2022 afin que le Conseil de Fondation prenne connaissance et se détermine au sujet des dossiers prioritaires à traiter durant les années à venir.
- Pour renforcer ses liens avec la cité, le Conseil de fondation a instauré un Conseil professionnel au sens de l'article 30 de la LHEV. Le forum regroupe une quinzaine de personnalités issues des milieux professionnels et académiques et permet à la Haute école de renforcer son expertise. La HETSL se sent ainsi mieux positionnée pour favoriser les échanges avec ses partenaires, anticiper et observer les évolutions sociales et veiller à l'adéquation de ses enseignements et recherches avec les problématiques sanitaires et sociales, en vue d'accompagner l'évolution des métiers du social et de la santé et d'enrichir les connaissances académiques

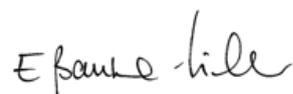
Nous vous invitons sans plus attendre à découvrir le cœur des activités de la HETSL ainsi que quelques éléments d'analyse prospective sur les évolutions sociales et de santé, qui concerneront directement les futur·e·s professionnel·le·s.. Le site www.hetsl.ch complétera le tableau et vous renseignera sur l'actualité de la haute école et la richesse des manifestations proposées.

Avec nos remerciements réitérés pour la confiance portée à notre Haute école, nous vous souhaitons une lecture agréable du rapport annuel de notre Conseil de fondation et une vivifiante et apaisante pause estivale à savourer sans modération aucune.

S'engager.

Au cœur de la société.

Au nom du Conseil de fondation,



Elisabeth Baume-Schneider

Présidente du Conseil de fondation

2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

En écho aux travaux menés par le Conseil de Fondation et le Conseil professionnel et en partenariat avec le Conseil représentatif (CREP), la Direction mène désormais les travaux pour réviser le Règlement interne, dont la nouvelle mouture est prévue pour 2022. L'objectif est d'adapter le fonctionnement interne de la HETSL à la nouvelle gouvernance, tout en renforçant la participation de notre communauté à tous les niveaux et en veillant à préciser les instances décisionnelles.

HETSL 2025

Avec l'ambition de porter haut son engagement au cœur de la société, la HETSL a présenté début décembre sa vision à l'horizon 2025. Disponible à l'adresse www.hetsl.ch/hetsl-2025, le document présente les défis de la Haute école et réunit ses projets institutionnels. Sa construction s'est déroulée de manière participative, impliquant tout le personnel, les étudiant·e·s et les partenaires principaux. La relocalisation de la filière Ergothérapie au Campus santé a fait pleinement partie des réflexions. La Haute école s'attèle maintenant à concrétiser sa vision en valorisant l'atout principal des HES : la transversalité entre enseignement, pratique, recherche et formation continue.

Observer les précarités

La HETSL s'est attelée en 2021 à mettre en place les conditions favorables à la création en 2022 d'un [Observatoire des précarités](#). Son objectif est de mieux comprendre les nouvelles formes de précarités, avec le soutien du DFJC. Le COVID-19 a malheureusement mis en lumière des personnes en situation de grande difficulté et l'importance de mieux comprendre son impact social. Avec la création d'un tel Observatoire, la HETSL et ses partenaires ont souhaité mieux documenter les situations de précarités, en mettant autour d'une même table des compétences académiques et celles issues des actrices et des acteurs de la santé et de l'action sociale. Il s'agira aussi de repenser les actions à entreprendre dans un contexte en mutation et de proposer un accompagnement aux personnels qui sont au front.

Dans le domaine académique

La Filière ergothérapie a construit le nouveau plan d'études cadre (PEC) de son Bachelor, avec une mise en œuvre pour la rentrée de septembre 2022. Le PEC offre une vision globale de la formation et de son organisation et propose aux étudiant·e·s qui s'engagent dans ce cursus d'acquérir les compétences professionnelles correspondantes, et d'accéder aussi à une formation Master. L'interprofessionnalité est au cœur du dispositif, au-delà des spécificités des prestations délivrées par chaque profession. Sur le plan pédagogique, les formations sont caractérisées par des périodes en immersion dans des milieux de travail. Ces derniers ont été largement consultés lors de l'élaboration du PEC, tout comme les jeunes diplômé·e·s de la HETSL.

La Filière en travail social a quant à elle poursuivi la mise en œuvre de son propre plan d'études cadre. Lancé en 2020 par la HETSL et la HETS du Valais (Fribourg et Genève ont suivi en 2021), le PEC a permis d'adapter la formation aux réalités des institutions du travail social. Le Bachelor met davantage l'accent sur les compétences transversales aux trois métiers du travail social : service social, animation socioculturelle et éducation sociale. Des travaux ont également été lancés pour renforcer le positionnement de la formation pratique en exploitant davantage les apports de l'expérience de terrain offerte aux étudiant·e·s, en développant un dialogue privilégié avec nos partenaires institutionnels de terrain et en modernisant notre dispositif opérationnel.

Avec la création d'un Institut transdisciplinaire de travail social ([ITTS](#)), la HETSL se réjouit de la mise en place d'un programme doctoral en travail social, né d'un partenariat du domaine travail social de la HES-SO et de l'Université de Neuchâtel. Notre Haute école a participé activement au groupe de travail

qui a élaboré le projet. Ce programme de troisième cycle est notamment destiné à former la relève académique et professorale dans les HETS. Il contribuera fortement à l'étude interdisciplinaire des problèmes sociaux, leurs développements et leurs dynamiques.

La HETSL a également été active du côté de la recherche pour faire avancer la théorie, résoudre des problèmes liés à la pratique et nourrir l'enseignement. En 2021 une quarantaine de projets ont été menés par le LaReSS, illustrant la diversité des recherches menées, tant par les types de financements que par les types de recherches et les thématiques abordées. Il en est ainsi de la recherche financée par le FNS « Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées », de la recherche financée par Innosuisse « Activities-Based Job Matching System », d'une recherche mandatée par Caritas et le CSP « Besoins des personnes venues demander une aide financière à Caritas Vaud ou au Centre social protestant Vaud » ou encore d'une recherche mandatée par l'OFAS, « Soutien au logement à domicile : modèles internationaux ».

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration

Avec sa politique du personnel, la HETSL favorise le meilleur équilibre entre la vie professionnelle et privée. Elle soutient le télétravail, dont la mise en œuvre a été accélérée par le COVID-19. Une directive a été éditée en concertation avec l'association du personnel (AP). Mise en œuvre en février 2022, elle définit les conditions et les modalités de mise en œuvre du télétravail.

S'agissant de la politique de la relève, après 2 ans et demi de fonctionnement à titre pilote, un bilan approfondi a été réalisé. Il a permis de démontrer l'utilité d'une commission dédiée à la relève, que ce soit via les travaux réalisés ou les dossiers et projets à l'agenda de la Commission. Les regards croisés du corps enseignant, du corps intermédiaire, des Décanats et de la Direction sont garants de la prise en compte des intérêts différents et incarnent une dimension participative chère à la HETSL.

Dans le domaine financier, logistique et informatique

L'année 2021 a fortement impliqué ces domaines dans la gestion de la pandémie, avec de nombreuses sollicitations techniques (soutien matériel et technique pour l'enseignement à distance, exigences de conditions sanitaires au niveau de l'infrastructure, etc.) et de gestion (aides Covid, livraisons de rapports, suivis financiers et diverses sollicitations en lien avec la pandémie).

Les travaux en lien avec le financement des activités de l'UFC ont débuté en 2021, avec une forte collaboration du service informatique, financier et administratif de l'UFC. Une planification du projet a été établie selon les ressources internes et externes nécessaires (humaines et financières). L'automatisation de certains processus administratifs des formations courtes a déjà pu être réalisée.

Dans la perspective de disposer d'une vue d'ensemble du portefeuille de formations longues proposées par l'UFC, une démarche a été initiée à l'automne 2021 pour documenter de manière intégrée les dimensions de chaque formation, qu'elles soient pédagogiques, administratives, financières ou stratégiques. La consolidation et la mise en perspective de grilles d'analyse prévue d'ici la fin 2022 constituera un outil d'aide à la décision à disposition de la Direction et du Collège des responsables académiques pour prendre des décisions avisées sur le maintien, l'arrêt ou le développement de certaines formations, ceci dans un souci de mise en cohérence avec les orientations stratégiques de la Haute école et de prise en considération de différents impératifs, notamment financiers.

Les réflexions en termes de besoins de locaux, ralenties durant la période de pandémie et en attendant la finalisation de la vision de développement de la Haute école à horizon 2025, sont devenues plus urgentes, notamment en lien avec l'augmentation des effectifs des étudiant·e·s dans la Filière ergothérapie ces prochaines années et le report de la relocalisation de ladite filière vers le Campus

santé. Ainsi, les besoins urgents en termes de locaux d'enseignement (auditoire, locaux d'expérimentation) et de bureaux sont traités depuis fin 2021.

COVID-19 an 2

La gestion de la pandémie de COVID-19 a réquisitionné les forces vives de la HETSL. C'est sous un manteau enneigé que la Haute école a ouvert ses portes le 4 janvier. Une ouverture plus que partielle puisque les enseignements présentiels étaient interdits avec une exception pour certaines activités didactiques, et le télétravail privilégié. Un enseignement à distance a pu être proposé à nos étudiant·e·s, même si rien ne peut remplacer le présentiel dans l'apprentissage de nos métiers. C'est seulement à fin avril que la Direction et sa cellule de crise ont pu proposer un retour partiel au présentiel.

Ce n'est qu'à la rentrée académique en septembre que le présentiel a repris ses droits, avec toutefois l'obligation de disposer d'un certificat COVID. La mesure a été accompagnée par une proposition de tous les enseignements en comodal, exception faite pour certains ateliers pratiques. La situation s'est un peu détendue en octobre, avec la mise en place d'un dispositif de testing pour les étudiant·e·s en Bachelor et le personnel.

Durant toute cette période, la HETSL a proposé différentes aides à ses étudiant·e·s, qu'elles soient financières, sociales, juridiques ou encore en lien avec l'enseignement à distance. La HETSL a encore proposé en 2021 des espaces de discussions pour les étudiant·e·s, qui ont pu chaque semaine échanger avec des enseignant·e·s et une psychologue sur leurs difficultés. Un accès gratuit et anonyme à une consultation psychothérapeutique du CHUV était également proposé. Ces mesures ont contribué à ce que le décrochage scolaire ait pu être limité, malgré la situation difficile vécue par de nombreuses et nombreux étudiant·e·s : le taux de réussite aux examens ainsi que le taux d'abandon d'études a ainsi été, en 2021, au même niveau que les années précédant la pandémie.

3 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Une feuille de route pour l'avenir



La HETSL est une Haute école reconnue dans les milieux professionnels et académiques. Ses programmes d'études articulent une dimension pratique et académique qui assurent une bonne employabilité à ses étudiant·e·s. Outre les filières en travail social et en ergothérapie, le Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) et l'Unité de formation continue (UFC) rayonnent bien au-delà des frontières cantonales et nationales. Avec une identité qui réaffirme son ancrage dans des valeurs fortes, sa culture profondément participative, sa politique de promotion de la relève, le renouveau de son Conseil de

fondation et la création d'un Conseil professionnel, la HETSL dispose d'importants atouts pour continuer à initier et à mener des projets ambitieux.

Dans un contexte de concurrence accrue dans l'enseignement tertiaire, la HETSL veut que son action soit encore davantage au service d'une société qui vient d'être marquée par une crise pandémique sans précédent et qui va devoir affronter de nombreux défis afin d'être en mesure de réaliser les objectifs inscrits dans la Constitution vaudoise, à savoir permettre à toute personne d'accéder aux moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.

Les défis ne manquent pas. Tout d'abord, l'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé en lien avec le COVID-19 a démontré l'importance de la mission première de la HETSL : la formation des futur·e·s professionnel·le·s du social et de la santé. Partout le personnel socio-sanitaire a été en première ligne. Que ce soit dans l'accompagnement des populations les plus vulnérables, pour maintenir le lien social ou pour faire fonctionner les institutions socio-sanitaires, les compétences acquises au niveau HES se sont avérées être un atout décisif pour gérer des situations complexes et développer des réponses innovantes à l'urgence sociale.

Ces compétences sont d'autant plus précieuses que les besoins en termes d'action sociale vont s'accroître, indépendamment des crises actuelles (vieillesse de la population, développement de l'accueil para-scolaire, etc.), avec à la clé la création de dizaines de milliers d'emplois dans un secteur déjà touché par la pénurie. Cette situation pousse de nombreuses institutions à engager des personnes non formées, avec des conséquences négatives sur les conditions d'exercice et la qualité des prestations. L'adéquation de notre offre de formation avec les besoins du marché du travail en nombre de futur·e·s professionnel·le·s sera certainement un des dossiers centraux que nous entamerons en 2022, en collaboration avec les Conseils de domaine Travail social et Santé ainsi que notre Conseil professionnel.

C'est dans ce contexte que s'est posé la question, en 2021, du positionnement de la HETSL face aux Écoles supérieures (ES) du même domaine. À l'initiative de la HETSL, une vaste consultation des services compétents de l'État, des milieux professionnels concernés et des écoles a été menée, avec un constat clair d'un manque de personnel formé dans certains domaines notamment de l'animation, mais aussi la demande des milieux professionnels de ne pas complexifier le champ de la formation avec la création d'une nouvelle filière. La HETSL s'engage depuis, en collaboration avec les ES intéressées, à créer et compléter l'offre de formation existante, avec une approche plurielle et intégrée.

La situation de crise que nous venons de vivre met également au jour la nécessité de renforcer l'expertise de la HETSL. Si la HETSL a ainsi su réagir très vite à la crise générée par la pandémie de COVID-19 au niveau institutionnel, scientifique et pédagogique, il s'agit désormais de valoriser davantage nos forces ainsi que notre atout principal: la transversalité entre enseignement théorique, pratique, recherche et formation continue. C'est avec cet objectif que, dans le sillage des réseaux de compétences déjà existants, la HETSL a créé en 2021 trois nouveaux pôles de développement : « Enfance, jeunesse et familles », « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » et « Marché du Travail, Insertion et Sécurité Sociale ».

Autre fait marquant, la filière Ergothérapie rejoindra à l'horizon 2025-2027 le Campus santé, conjointement avec HESAV, nécessitant un travail minutieux et conséquent d'accompagnement. Avec cette perte d'activité, la HETSL devra se recentrer sur le travail social et développer de nouveaux projets institutionnels et académiques. Enfin, les problèmes d'espaces de travail dans les locaux actuels de la recherche rendent nécessaire de repenser notre environnement bâti, aujourd'hui solidement ancré sur des terrains de la Ville de Lausanne. C'est une opportunité pour développer le positionnement de la HETSL également en termes d'ouverture vers la cité et de création d'un lieu d'échanges où les équipes de recherche et les étudiant·e·s rencontrent les acteurs des terrains du social.

Pour répondre à ces défis, la HETSL a entamé comme évoqué plus haut un important travail de réflexion et de planification de son repositionnement institutionnel, permettant d'amortir l'impact académique, financier et logistique du transfert des ergothérapeutes. Ce travail a débouché sur le document programmatique HETSL 2025, et une première réalisation avec le lancement de l'Observatoire des précarités.

Ce premier jalon posé, la HETSL a la volonté d'ancrer encore davantage son action au cœur d'une société marquée par des crises d'une ampleur inédite. Au-delà des défis posés par le dérèglement climatique, la pandémie, qui n'a pas épargné le canton de Vaud, a et aura des conséquences matérielles, sociales et psychiques sur différents publics. L'arrivée en Suisse des victimes de la guerre en Ukraine nécessite aussi une importante mobilisation citoyenne, qui devra s'instaurer sur la durée. Les métiers du travail social et de la santé ont un rôle majeur à jouer dans cette période. Et il y a fort à parier que les politiques publiques devront se réformer pour faire face aux effets à moyen et long terme de cette période de pandémie. Des problèmes sociaux inédits vont apparaître, avec une nécessaire adaptation des interventions professionnelles. La HETSL entend bien y contribuer activement.



Alessandro Pelizzari

Directeur

4 ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·E·S

Plusieurs associations proposent aux étudiantes et aux étudiants de la HETSL des espaces d'échanges afin de s'enrichir mutuellement et vivre une expérience de partage. Elles se présentent à l'adresse www.hetsl.ch/campus.

4.1 HETSLibre

Cette année académique a été riche en activités et en émotions pour notre association !

Tout d'abord, celle-ci a changé de nom, suite à un vote des étudiant·e·s, passant d'EESpace Libre à HETSLibre afin de correspondre à la nouvelle identité de notre école. Lors de la journée de présentation de l'école aux 1ères années, nous avons réitéré le système de parrains/marraines qui a rencontré un franc succès. Nous avons également innové en accueillant les nouvelles et nouveaux étudiant·e·s en leur préparant un jeu de piste ainsi qu'un apéro de bienvenue. Il est important d'ajouter que nous avons pris en compte les deux filières (Travail social et Ergothérapie) dans le but de faire connaître l'association à un maximum d'étudiant·e·s. Ces efforts n'ont pas été vains puisque malgré le départ de 5 membres du comité après de bons et loyaux services, ce ne sont pas moins de 14 nouvelles personnes qui ont décidé de s'engager dans l'association ! Grâce à cet engouement, celle-ci compte maintenant 18 membres au sein du comité.

Suite à cela, il a été nécessaire de réorganiser le fonctionnement du comité et celui-ci comporte désormais 9 secteurs : Activités, Bureau des plaintes, Carnotzet, Commission COVID-19, Communication inter-associations, Comptabilité, Mails, Projets étudiant.e.s et Réseaux sociaux.

Concernant la vie sur le campus de l'école, le secteur Activité a eu à cœur de proposer un certain nombre d'animations pour faire vivre les lieux au travers de divers apéros et d'activités annexes, notamment un vide-grenier et un Secret Santa. Nous pouvons également mentionner l'organisation d'une soirée dédiée aux diplômé·e·s des deux années précédentes au Casino de Montbenon qui a eu lieu suite à la remise des diplômes.

L'association a également joué son rôle de représentante des étudiant·e·s en dialoguant fréquemment avec la direction à propos de nombreux sujets. Que ce soit dans la gestion de la crise COVID, dans des suggestions d'améliorations de la vie des étudiant·e·s ou en intégrant les étudiant·e·s dans le processus de réforme du système de formation pratique, HETSLibre a pu, tout au long de l'année, défendre les intérêts des étudiant·e·s.

La suite s'annonce belle avec plusieurs projets conçus pour se perpétuer (Festi'Libre, la Fête de printemps, la Fête des diplômé·e·s, etc.) et nous nous réjouissons de débiter une nouvelle année académique où nous espérons voir d'autres étudiant·e·s motivé·e·s nous rejoindre !

Informations sur www.hetsl.ch/campus/hetslibre

4.2 REESpire

L'association REESpire incarne des valeurs et missions écologistes. Consciente de la transversalité des thématiques environnementales, climatiques et de la décroissance écologique, REESpire est ouverte aux étudiant·e·s, au personnel d'enseignement et de recherche ainsi qu'au personnel technique et administratif. Autrement dit, REESpire encourage une implication plus forte de ces parties.

L'année 2021 a été marquée par diverses règles sanitaires ainsi que par des modalités d'enseignements majoritairement à distance causés par la situation pandémique. L'association Reespire a donc dû s'adapter à ce contexte particulier.

De ce fait, l'association a dû procéder à plusieurs aménagements afin de maintenir l'organisation de la Semaine de la durabilité du 15 au 19 mars 2021. Cette dernière a pu avoir lieu grâce aux compétences d'adaptation des organisatrices et des organisateurs ainsi que des participant·e·s, en collaboration avec l'association Re-source de la source. Nous avons notamment organisé une table ronde en visioconférence "Autour du jardin, perspectives en santé-social" dans le but de proposer une réflexion autour des jardins thérapeutiques, autour de la question suivante : quels sont leurs bénéfices pour les patients et/ou bénéficiaires ? Les intervenant.e.s externes étaient Rémi Cardinaux (maître socio-professionnel, coopérative l'autre-temps), Marc Caverzasio (coordinateur des Jardins de l'EPER) et Estella Clara Thuller Ribeiro (infirmière, travail de bachelor sur les jardins thérapeutiques).

Un atelier jardinage a également été animé par l'un des membres de Re-source afin de semer des fruits et des légumes et de partager conseils et connaissances avec les participant·e·s autour du jardin permacole. Toujours sur la thématique du jardin, un ancien étudiant gymnasien, Guillaume Thebault, a généreusement mis à disposition son film "Futur d'espoir" en visionnage libre. Ce dernier nous a également apporté un intérêt pédagogique quant aux méthodes de plantation et au jardinage écologique par vidéo publiée sur les réseaux sociaux de nos deux associations. Enfin, durant cette semaine, un quizz a été proposé à la communauté de la HETSL, leur permettant ainsi de tester leurs connaissances sur les questions écologistes et de gagner un vélo en premier lot. Outre cette semaine, les membres de REESpire ont également eu l'occasion de proposer un atelier cosmétique, donnant ainsi aux participant·e·s la possibilité de fabriquer eux-mêmes leurs cosmétiques à base de produits locaux et écologiques. Aussi, des rencontres thés/café ont permis à l'association d'avoir des échanges de proximité avec les étudiant·e·s dans le but d'explicitier les missions et les valeurs de REESpire.

Rapport complet et informations sur www.hetsl.ch/campus/reespire/

4.3 **Alumnis**

Après la création en 2016 de l'Association des Alumni de l'EESP (HETSL), divers événements récréatifs, conviviaux mais aussi plus formels ont été organisés par le comité. Selon ce dernier, les pistes explorées ces dernières années n'étaient probablement pas celles qui répondaient aux attentes des membres de l'Association. Il s'est donc avéré complexe de fédérer véritablement un noyau important de personnes autour du projet Alumni. De plus, le manque de temps et les tumultes de la vie ont fait que le comité actuel était démissionnaire dans son ensemble. La question de l'avenir de l'Association s'est ainsi posée en 2021.

C'est pourquoi les anciennes et les anciens de l'EESP, respectivement de la HETSL ont été convié·e·s le 1^{er} novembre à une Assemblée générale ordinaire de l'Association qui a été organisée avec le soutien de la HETSL. Afin d'attirer le plus grand nombre, une table ronde a été proposée à cette occasion avec Johnson BASTIDAS, assistant social, Manon SCHICK, Directrice générale de l'enfance et de la jeunesse dans le Canton de Vaud et Pierre-Yves MAILLARD, Conseiller national et président de l'USS autour de la thématique « Comment le travail social peut répondre aux défis sociétaux à venir ? ».

Durant la soirée, un nouveau comité a été élu par l'Assemblée, ouvrant positivement la voie vers des activités nouvelles en 2022.

5 DIPLÔMES ET PRIX DÉCERNÉS

5.1 Diplômes 2021

La HETSL félicite ses diplômé·e·s 2021 pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie. Grâce au soutien de ses partenaires et donateurs, la HETSL a également remis quatre prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. Une grande fête a pu être organisée le 5 novembre, en présence des diplômé·e·s 2021 et des diplômé·e·s 2020 aussi, qui avaient été privé·e·s de fête l'année passée à cause du COVID.

L'heure était venue en effet de marquer le coup, en présence de la Présidente du Conseil de fondation et d'invité·e·s prestigieux. Et ce fut ensuite avec plaisir et fierté que la Direction de la HETSL et l'association d'étudiant·e·s HETSLibre organisaient la fête des diplômé·e·s 2020/2021 au Casino de Montbenon à Lausanne, de 17h30 à ...



[Retour de la soirée en vidéo](#)

Diplômé·e·s Ergothérapie (40)

Jennifer Arnould, Emilie Augsburg, Victoria Chappuis, Laura Chapuis, Jonathan Samuel Charrière, Olivia Chavallaz, Aline Duc, Pauline Englert, Sophie Fässler, Joline Gamper, Aurélie Sevgi Geçici, Lucie Gertsch, Vanessa Glardon, Florence Gremaud, Lisa Haymoz, Virginie Hennet, Fayza Houch, Nadine Jeanneret, Delphine Jenny, Cécile Läderach, Valentine Lüdeke, Mathilde Magnin, Christina Mauron, Adeline Mayor, Pauline Michaud, Mathilde Monney, Lydia Monney, Alexia Marine Moralès, Elinda Paci, Stéfany Perriard, Katja Pitt, Mélanie Ramirez, Maeva Righini, Léane Robert, Alix Roy, Noémie Schafer, Johanna Schneider, Maxime Michel Siegenthaler, Laurence Staub, Mélanie Walpen.

Diplômé·e·s Travail social, orientation animation socioculturelle (28)

Mélanie Boschung, Rokiat Bourai-El-Abassi, Rebecca Bühler, Célia Carron, Joana da Rocha Lopes, Guillaume Dafflon, Karen Drexler, Raphaël Franco, Julien Furnari, Murielle Goffinet, Tobias Herminjard, Simon Jousson, Nicolas Mangold, Sarah Mantel, Alexandre Pignat, David Reymond, Thomas Riat, Carlos Rosero Torres, Julien Rossi, Léonard Schmidt, Lydia Stanca, Clio Trombert, Jeremy Urso, Diyar Uzundere, Emmanuel Verhamme, Marylin Volery, Jessica Vuilleumier, Rojda Yapici.

Diplômé·e·s Travail social, orientation éducation sociale (118)

Marie-Louise Allaz, Catarina Almeida da Rosa, Susana Aragon Bernal, Syrah Aviolat, Kim Baermann, Isia Balestrini, Guillaume Bertholet, Camila Bezerra De Carvalho, Jennifer Blanc, Salomé Bocksberger, Sabri Boujenfa, Raphaël Boulenaz, Lucie Braso, Christophe Briffaux, Mirco Bruno, Alison Buffet, Olivier Bujard, Romane Businger, Justine Buttica, Yann Caboussat, David Caceres, Solane Caliendo, Raphaël Caloz, Pablo Carnal, Yasmina Cart, Chantal Charvet, Mélanie Dawirs, Loïk de Grenus, Emmanuelle Degaudenzi, Céline Degoumois, Solène Desarzens, Sara Donzallaz, Cloé Doutaz, Aurore Dubuis, Ella Dupraz, Sahra Duraki, Sophie Egli, Gwenaël Eude, Simon Favez, Sofia Fiorio, Noémie Flück, Thomas Foglia, Sarah Véronique Fontanellaz, Vitória Freitas Pinto, Ylenia Fumagallo, Aude Gête, Chloé Giacomini, Karine Gindrat, Nicolas Gloor, Güven Gönel, Cyril Grandjean, Charlotte Grosjean, Elisa Grossen, Julie Hausammann, Jessica Hengartner, Nadège Henry, Emmanuelle Hochuli, Kodjovi Gildas Hounga, Qinglin Huang, Benoît Hügli, Lionel Hugon, Karen Jordan, Elodie Jose, Yannick Jotterand, Nicolas Kalbfuss, Eléonore Knüsel, Caroline Koenig, Jennifer Lienhard, Sabrina Magnin, André Gloël Maguwa, Eva Maître, Melody Mako, Lilia Martinez, Michaël Marville, Emma Mathé, Colin Matthey, Céline Meichtry, Jordan Moget, Malica Monteiro Fortes, Andreia Monteiro Margarido, Alixia Müller, Marion Musy, Quentin Nicolet, Kelly Nidecker, Scott Nussbaum, Stéphane Osenda, Marco Paiano, Florine Paillex, Dorcas Panzo, Isac Pereira, Julien Peter, Mariel Pfefferlé, Fanny Reichenbach, François Renevier, Solange Rey, Christelle Rod, Nawal Roulin, Pauline Rüefli, Clément Ruepp, Valentina Sahiti, Valentine Sahli, Arnaud Salina, Fanny Sangiorgio, Chloé Schär, Anna Siegenthaler, Claudia Silva da Costa, Serena Sorbello, Adrien Spangenberg, Abel Suleman, Malika Thüler, Léa Tozzini, Sybelle Tutam, Romain Valette, Mélanie Videira, Nouna Zeller, Carla Zingg, Nicolas Züger, Bojana Zuvic.

Diplômé·e·s Travail social, orientation service social (38)

Stella Abreu Santos, Sagal Ali Abdi, Joyce Amstutz, Mylène Avondet, Elsa Bandeira, Duygu Benrais, Kaltrina Berisha Prekaj, Leslie Bétrisey, Monica Cordey-Schibler, Anne-Catherine Cordier, Marie-Sophie da Mota Flores Pinto, Donya Ding, Juliette Dumuid, Sara Espinoza, Melody Fernandez, Elisa Frauchiger, Mira Herizo-Raveloarisoa, Julie Holzer, Robin Kerr, Christophe Konrad, Sophie Laederach, Trésor Naomi M'Bulu, Cindy Mavambu, Orlane Monnier, Alexandra Muston, Brice Ngindu Tshitumba, Maude Roessli, Sylviane Roulin, Ludivine Sandoz, Joanna Sangsue, Seyf Soltane, Jéssica Filipa Sousa Rocha, Dora Telo Ramos dos Santos, Ludivine Tittone, Sixtine Truc, Laurent Valtuena, Ariane Vasquez, Pauline Zeberli.

1 arbre 1 diplômé·e

La Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) offre un arbre à toutes et tous ses diplômé·e·s 2020 et 2021. Elle leur a ainsi proposé de s'engager au cœur de la société et contre le changement climatique aussi! [Le projet se situe dans la région de Teso North, à l'ouest du Kenya.](#)



En 2021 416 arbres ont été plantés au Kenya pour autant de diplômé·e·s 2020 et 2021 ! Cela représente 108 tonnes de CO2 absorbé en moyenne.

5.2 Prix 2021 : présentation des lauréat·e·s

Grâce au soutien et à la générosité de ses partenaires et donateurs, la HETSL remet chaque année divers prix à des étudiant·e·s et des diplômé·e·s en reconnaissance d'une excellence particulière. La HETSL rappelle sa reconnaissance à ses partenaires pour leur soutien et leur confiance.

Prix Pro Senectute Vaud : Sybelle Tutam et Eléonore Knüsel

La participation sociale des senior·e·s au sein du projet Cause Commune à Chavannes-près-Renens en période de pandémie



Sybelle Tutam, Eléonore Knüsel et René Goy

Cette recherche se situe au cœur de Chavannes-Près-Renens, dans un quartier à l'entité forte et à la situation géographique éclatée. Le projet Cause Commune a pour but d'édifier une meilleure cohésion sociale. Des travailleurs et travailleuses sociales interviennent pour accompagner les habitant·e·s et concevoir des projets en stimulant la réflexion, l'imagination et aboutir à leur concrétisation, à partir des besoins.

Les auteures souhaitent comprendre la participation des habitant·e·s senior·e·s d'un des secteurs et tentent de saisir le vécu de cette participation, pour chaque participant·e, indépendamment de son parcours de vie. Elles cherchent à repérer les différents profils de participation des membres du groupe rencontré·e·s, afin d'illustrer leur engagement, ce qui leur permet de mettre en évidence certains leviers ou freins à la participation mais aussi de pouvoir questionner plus globalement la représentation sociale des senior·e·s dans notre société actuelle.

Prix Fondation Eben-Hézer : Joyce Amstutz et Mylène Avondet

L'accessibilité aux musées d'art pour les personnes présentant une déficience intellectuelle



Mylène Avondet et Pierre Rochat

Comment favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre de personnes, qui est aujourd'hui un vecteur de la participation sociale ? Dans le domaine de la culture, les musées d'art restent les moins accessibles selon les auteures, d'autant plus pour les personnes avec une déficience intellectuelle. Toutefois, nous vivons une mise en mouvement allant dans le sens d'une société plus inclusive grâce à l'émergence de nouvelles politiques et au développement d'adaptations, même s'il reste du chemin à parcourir.

Ce travail se penche plus particulièrement sur la question des obstacles et des facilitateurs que rencontrent les personnes avec une déficience intellectuelle lors de visites muséales et met en lumière les obstacles à la participation sociale qui subsistent au sein des musées, les éléments facilitateurs déjà en place ainsi que les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle en matière d'accessibilité dans les musées.

Prix Anne-Marie Rollier : Valentine Lüdeke et Mathilde Magnin



Valentine Lüdeke, Mathilde Magnin et Martine Gagnebin

Le Prix Rollier récompense cette année deux étudiantes en Ergothérapie pour l'ensemble de leurs études, Valentine Lüdeke et Mathilde Magnin. Elles ont effectué leurs deux périodes de formation pratique dans différents établissements sanitaires des cantons de Vaud et Fribourg avec d'excellents résultats. Elles ont par ailleurs effectué leur travail de bachelor ensemble, intitulé « Identification des besoins occupationnels des jeunes adultes atteints d'un trouble développemental de la coordination ».

Prix Claude et Monique Pahud : Seyf Soltane



Loyse Pahud et Seyf Soltan

Le Prix Pahud récompense cette année un étudiant en Travail social, option service social, pour l'ensemble de ses études, Seyf Soltane. Il a été un étudiant particulièrement engagé tout au long de sa formation. Il a effectué ses deux périodes de formation pratique dans des établissements du canton de Vaud avec d'excellents résultats. Il a réalisé en trio un travail de bachelor de grande qualité intitulé « L'interculturel dans la pratique du travail social : Regards croisés des travailleurs et travailleuses sociales issu-e-s de la migration, d'enseignant-e-s en HES social et de personnes migrantes ».

6 LES ÉTUDIANT·E·S EN CHIFFRES

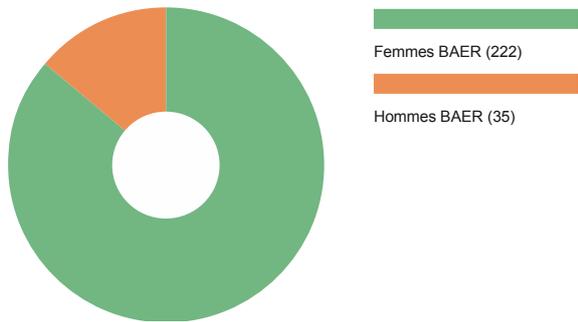
Étudiantes et d'étudiants en filières initiales (Bachelor)

			2021	2020
Nombre d'étudiant·e·s	Par filière	Filière Travail Social	687	673
		Filière Ergothérapie	237	203
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	514	484
		Hommes	173	189
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	202	176
		Hommes	35	27
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	560	541
		Temps partiel	43	49
		En emploi	84	83
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	237	203
Total			924	876
Nombre d'étudiant·e·s en 1^{ère} année¹	Par filière	Filière Travail Social	216	215
		Filière Ergothérapie	67	68
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	160	150
		Hommes	56	65
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	56	57
		Hommes	11	11
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	184	185
		Temps partiel	15	11
		En emploi	17	19
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	67	68
Total			283	283
Nombre de diplômé·e·s	Par filière	Filière Travail Social	180	169
		Filière Ergothérapie	44	44
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	123	131
		Hommes	57	38
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	40	39
		Hommes	4	5
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	151	139
		Temps partiel	12	8
		En emploi	17	22
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	44	44
Total			224	213

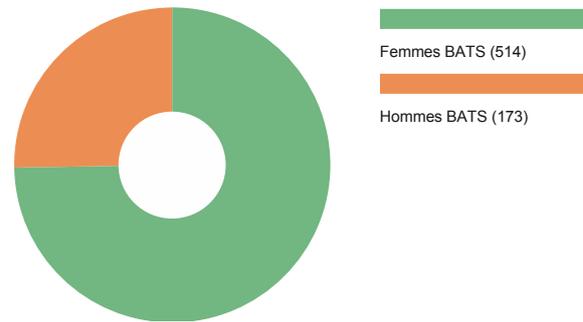
¹ L'écart avec le nombre d'admis est dû à des redoublements (2) pour la filière Ergothérapie. Pour la filière Travail Social l'écart est dû à des redoublements (6), des étudiant·e·s admis·e·s d'office car possédant 60 ECTS d'équivalence (6) et des étudiant·e·s ayant effectué leur processus d'admission dans une autre HETS (22)

Rapport annuel 2021

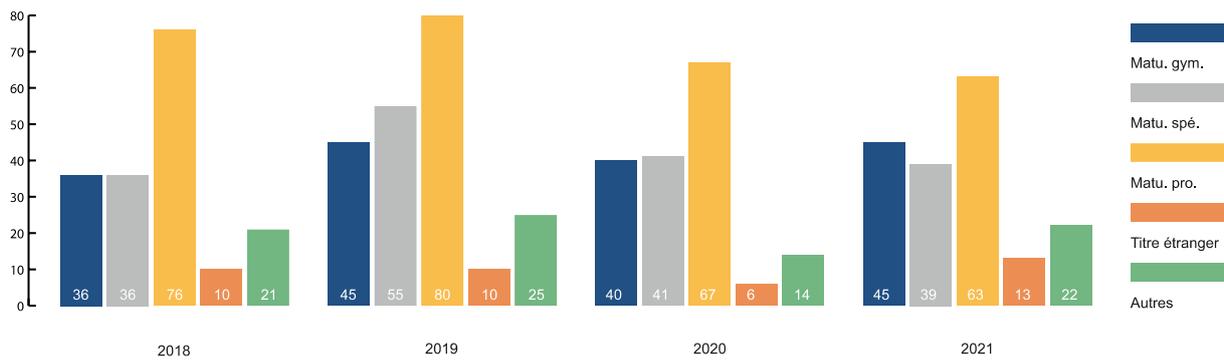
Répartition des étudiant-e-s : filière BAER



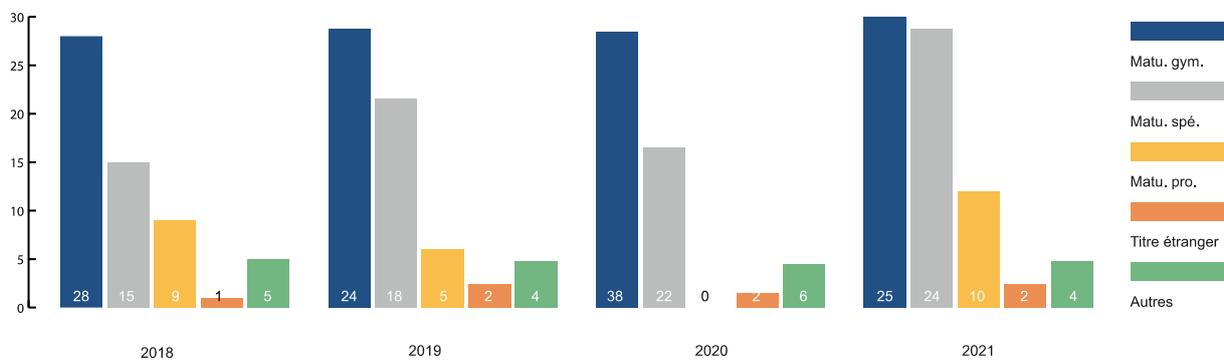
Répartition des étudiant-e-s : filière BATS



Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en travail social par voie d'accès



Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en ergothérapie par voie d'accès



Étudiantes et étudiants en formation continue

En 2021, l'Unité de formation continue a accueilli près de 1500 participant·e·s à des formations DAS et CAS, des formations certifiantes HETSL et des formations courtes. Focus.

	étudiant·e·s	diplômé·e·s
Diploma of Advanced Studies (DAS)		
DAS en art-thérapie	48	14
DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	22	1
DAS en thérapie avec le cheval	22	22
Certificate of Advanced Studies (CAS)		
CAS en case management	28	
CAS en curatelles d'adultes	24	21
CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	97	19
CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité		15
CAS de médiatrice et médiateur culturel	50	2
CAS de praticienne et praticien formateur / VD	214	178
CAS en prévention des phénomènes de harcèlement – intimidation entre pairs	16	1
CAS en santé mentale et psychiatrie sociale	27	24
CAS interprofessionnel en addictions	42	25
Formations courtes (par catégorie)		
Cadres et responsables	58	
Enfance et adolescence	136	
Enjeux de société et intervention sociale	34	
Modèles et méthodes de référence	177	
Posture et technicité professionnelle	129	
Santé mentale	62	
Formations avec certificat HETSL		
Formation en gestion d'équipe	12	12
Formation de formateur/formatrice en langue des signes	1	1

7 RESSOURCES HUMAINES

A la HETSL ce ne sont plus de 190 personnes qui font la vie la Haute école. Les collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche comprennent :

	Nombre	EPT
Professeur·e·s HES ordinaires	9	8,85
Professeur·e·s HES associé·e·s	28	26,45
Maîtres d'enseignement	28	21,35
Adjoint·e·s scientifiques	5	3,80
Assistant·e·s HES d'enseignement	16	14,00
Assistant·e·s réseaux de compétences	4	3,20
Collaboratrices·teurs scientifiques	29	15,75
Doctorant·e·s FNS	4	4,00
Total	123	97,40

Les collaboratrices et collaborateurs du personnel administratif et techniques sont réparti·e·s dans différents services :

	Nombre	EPT
Direction	4	4,00
Administration générale	5	3,80
Administration de l'Unité de formation continue	7	5,40
Administration recherche et prestation de service	2	1,60
Bibliothèque	7	4,80
Service communication et réception	6	3,80
Service d'admission et de gestion des études	12	8,90
Service financier	6	4,40
Service informatique et multimédia	8	7,40
Service intendance	7	5,60
Service des ressources humaines	3	2,10
Unité amélioration continue et projets	2	1,20
Total	69	53,00

Un réseau d'environ 900 vacataires contribue à la qualité de l'enseignement, partageant leur expertise ou leurs expériences des milieux professionnels. Dans le domaine des ressources humaines, la HETSL continue la révision des directives spécifiques liées au nouveau règlement du personnel. Ainsi celles concernant le télétravail, les frais professionnels, la prévention et sanction du harcèlement sont entrées en vigueur. Le nouveau pôle santé et prévention remplacera la commission santé en août 2022. La directive sur le perfectionnement du personnel et celle pour les vacataires sont en cours de révision.

Les cahiers des charges du personnel administratif et technique qui devaient être finalisés fin 2021, le seront en août 2022.

La HETSL a procédé en février 2021 à l'analyse de son système salarial à l'aide d'un logiciel fourni et certifié par l'État (LOGIB). Les résultats sont conformes aux attentes, l'égalité salariale est respectée selon les critères LOGIB. Bien que l'exigence légale soit de faire cet autocontrôle au minimum tous les 3 ans, l'analyse LOGIB sera faite chaque année pour garantir l'équité.

8 FILIÈRES INITIALES ET 3^{ÈME} CYCLE

8.1 Travail social

Outre les informations proposées dans les faits marquants au chapitre 2, et notamment la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre PEC2020, quelques éléments complémentaires peuvent être proposés. Le Décanat se réjouit ainsi d'avoir participé à une démarche d'autoévaluation du Bachelor en Travail social, avec expertise interne. Proposée par la HES-SO, la démarche d'évaluation des filières d'études a permis de s'assurer que le profil de la filière d'études est cohérent en regard des exigences du champ professionnel et que le nouveau programme de formation permet d'atteindre les compétences visées.

Dans le cadre du nouveau PEC20, une attention particulière a été apportée à la mise en place de modules libres. Ce temps de formation offre aux étudiant·e·s la chance de se familiariser avec le développement de projets individuels et collectifs et compléter ainsi leur parcours de formation en fonction de leurs intérêts. Les étudiant·e·s intéressé·e·s peuvent ainsi approfondir leurs connaissances dans des domaines tels que la pédagogie, les enjeux de l'intervention interculturelle, la sexualité, la mise en œuvre de groupes de parole dans le travail social, le deuil, l'expression artistique, le sans-abrisme, les politiques de la jeunesse ou encore la politique du logement. De tels modules peuvent être proposés à l'étranger, comme ce fut le cas pour le sans-abrisme en immersion à Paris. Ils peuvent aussi se construire avec des partenaires, par exemple dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la HETSL et l'ASLOCA pour le module sur la politique du logement. Amorcé en 2020, le renouvellement du Décanat de la Filière en travail social s'est mis pleinement en place à l'été 2021, avec l'arrivée d'Alexandre Lambelet, en remplacement de Robert Frund et dans le cadre d'une responsabilité partagée avec André Antoniadis et Yuri Tironi.

8.2 Ergothérapie

Comme annoncé dans les faits marquants au chapitre 2, la filière s'est concentrée en 2021, outre la bonne organisation de ses enseignements, sur la construction du plan d'études cadre (PEC) du Bachelor en Ergothérapie, offrant ainsi une nouvelle vision globale à la formation. Le décanat a souhaité une participation forte des praticiennes formatrices et praticiens formateurs à la démarche, participation qui s'est concrétisée par une l'organisation de groupes de discussion ainsi que par une journée à leur attention en novembre. Fait marquant pour la HETSL, la filière rejoindra à l'horizon 2026-2027 le Campus santé, conjointement avec HESAV. Cette évolution organisationnelle a nécessité et nécessite encore un travail minutieux et conséquent d'accompagnement et de collaboration avec HESAV.

8.3 Mobilité internationale

La mobilité du personnel comme des étudiant·e·s a été caractérisée par une réduction majeure due à la pandémie. Aucune mobilité hors Europe n'a pu être menée. Pour l'ergothérapie, les mobilités estudiantines essentiellement en provenance de France et de Belgique ont lentement repris. Soulignons que la Suisse étant en grande pénurie d'ergothérapeutes, la Filière fait un effort pour accueillir ces étudiant·e·s dont un bon tiers viennent ensuite travailler en Suisse et ont ainsi déjà une connaissance du système suisse de santé et des pratiques de l'ergothérapie. De leur côté, les étudiante·e·s de la HETSL ont été peu enclin·e·s à partir, préférant se retrouver dans un groupe classe qui leur avait manqué.

8.4 Formation Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat et porté par ses quatre HE de Travail Social. Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·e·s de la HETSL y sont impliqué·e·s dans la responsabilité et l'assistanat de modules, dans la dispense de cours, dans la direction de stages de recherche, dans la

direction et l'expertise de mémoires de Master, dans le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS. Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

32 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2021 selon le détail ci-dessous :

- Master TS : 1 Assist-HES, 3 Collab. scientifiques HES, 1 ME, 6 PA et 9 PO
- Master Santé : 1 Assist-HES, 4 ME, 5 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école

9 UNITÉ DE FORMATION CONTINUE

Formations postgrades HES-SO (MAS-DAS-CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes ou encore formations sur mandats et interventions en institutions, l'offre de l'Unité de formation continue de la HETSL a été riche et variée en 2021. Elle prend en compte les enjeux sociétaux et leurs impacts sur les pratiques de terrain. Elle offre aux professionnel·le·s du Travail social et de la Santé une occasion d'approfondir leurs connaissances et de renforcer les capacités d'intervention de leur institution. Plus que jamais la formation tout au long de la vie prend sens car elle permet d'accompagner les professionnel·le·s dans la prise de recul nécessaire et dans le développement de nouvelles compétences qui sont indispensables pour pouvoir faire face à des situations souvent difficiles, spécialement en cette période de pandémie. Car au-delà de la crise sanitaire, la crise sociale que l'on voit poindre nécessitera encore une forte mobilisation des professionnel·le·s de terrain.

En 2021, les professionnel·le·s de l'éducation ont ainsi pu s'initier à la gestion des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pair·e·s en milieu scolaire, parascolaire et institutionnel, grâce à un partenariat entre la HETSL et la HEP. La mise en œuvre d'un « Concept 360° » dans certains établissements scolaires a également fait l'objet d'une collaboration avec la HEP afin de placer l'élève au centre du dispositif et de l'accompagner de manière transversale, ainsi que les professionnel·le·s qui l'entourent, en collaboration avec les parents, quels que soient les besoins. Un CAS en santé mentale et psychiatrie sociale a proposé l'acquisition de compétences pratiques permettant d'enrichir l'action auprès de personnes atteintes de troubles psychiques.

Dans ce domaine particulier, la troisième édition de la formation des pair·e·s participant·e·s en santé mentale est importante car elle permet à des personnes ayant souffert d'un trouble psychique, après avoir progressé sur la voie du rétablissement et pris assez de recul sur son vécu, d'accomplir une formation certifiante afin de soutenir le rétablissement d'autres personnes.

Le CAS de praticienne formatrice et de praticien formateur dans le canton de Vaud a également connu un grand succès, avec pas moins de 220 candidatures pour 110 places disponibles. La formation, mise en place en collaboration avec HESAV et La Source, a permis aux participant·e·s de développer leurs compétences de praticiens formateurs et praticiennes formatrices (PF) par une formation en alternance, favorisant la confrontation entre les apports théoriques et des expériences concrètes d'accompagnement pédagogique d'étudiant·e·s. La demande représente un indicateur des besoins croissants des terrains professionnels de bénéficier de forces vives pour accompagner les futur·e·s professionnel·le·s du Travail social et de la Santé.

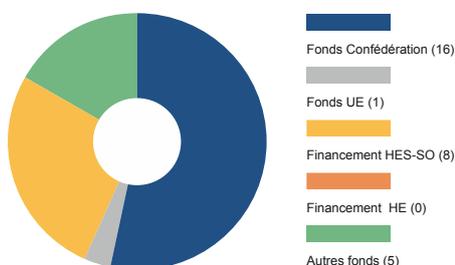
Le DAS en art-thérapie a permis à de nombreuses et de nombreux participant·e·s de s'initier à une approche de la relation d'aide et de soin qui se base sur la valeur thérapeutique de l'expression. Elle leur a donné l'occasion d'explorer des situations personnelles et les potentialités de chacun·e à travers des expériences de créations artistiques. En 2021, la HETSL a poursuivi ses discussions avec la HES-SO et OdA ARTECURA afin d'obtenir une accréditation et permettre aux participant·e·s de ce DAS de se présenter à l'Examen Professionnel Supérieur en Art-thérapie. De nombreuses formations courtes ont aussi été proposées, avec par exemple une possibilité offerte d'accompagner les adolescent·e·s en souffrance psychique ou expérimenter des outils de communication pour instaurer des relations positives, authentiques et durables.

10 LARESS

Le LaReSS est le laboratoire de recherche interdisciplinaire de la HETSL, regroupant le personnel d'enseignement et de recherche en travail social et en ergothérapie. La recherche permet de faire avancer la théorie, de résoudre des problèmes liés à la pratique et de nourrir l'enseignement. Les résultats sont présentés lors de colloques, en Suisse et à l'étranger, et donnent lieu à de nombreuses publications scientifiques et professionnelles. Le LaReSS propose également des prestations de service, sous forme de mandats d'expertise et d'évaluations notamment.

Les soutiens financiers les plus importants des recherches menées par le LaReSS sont le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), la HES-SO, Innosuisse, la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), la Société suisse d'utilité publique (SSUP), la Fondation de la Chaîne du Bonheur, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le Canton de Vaud, ainsi que des associations et des administrations.

Répartition des projets de recherche par provenance des fonds



Durant l'année 2021, le PER a ainsi conduit 41 projets de recherche et 31 mandats de prestations. Les collaboratrices et collaborateurs de la HETSL ont aussi réalisé 125 publications.

Parmi les 86 publications correspondant à la catégorie « Académiques », on relève :

- 40 articles parus dans des revues professionnelles
- 46 articles parus dans des revues scientifiques (toutes peer reviewed)

Parmi les 39 publications figurant dans la catégorie « Professionnelles » on relève :

- 15 chapitres de livres (dont 8 peer reviewed)
- 4 ouvrages destinés à un public professionnel
- 5 ouvrages scientifiques (dont 1 en Gold open access)
- 15 publications d'autres types (rapports de recherche, actes de conférences, articles parus dans la presse)

En 2021, 13 prestations de service à des tiers ont été réalisées. Ces prestations concernent différents types d'activités :

- Formations, perfectionnement (5 ; par ex : Séminaire "Le modèle de la gestion du stress dans le couple" dans le cadre de la formation "Modèles contemporains et thérapie de couple", donnée par l'Institut d'études du couple & de la famille);
- Expertises, conseils (4 ; par exemple : Établissement des statistiques pour le secteur de la consultation sociale de SOS-Femmes, Genève) ;
- Participation à des commissions, des comités, des conseils (2 ; par exemple : membre du conseil de la Fondation Le Passage) ;
- Supervision (2 ; par ex. Médiation à l'UAPE « La Barrette »)

Les membres de la HETSL sont aussi apparus de nombreuses fois dans les médias en 2021, offrant ainsi à la HETSL, avec une soixantaines d'interventions, une opportunité de présenter ses travaux et de promouvoir ses activités.

11 MANIFESTATIONS ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

La HETSL est un lieu de vie et de rencontres pour les étudiant·e·s, les professeur·e·s, les professionnel·le·s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large.

En ce qui concerne l'organisation d'événements, comme en 2020, les activités ont dû être réduites en raison de la pandémie. Seize événements ont toutefois pu être réalisés, en grande partie par visioconférence. Par exemple, la journée d'études de la Société Suisse de travail social (SSTS) "Théories du travail social – Theorien der Sozialen Arbeit", ou encore « Bravo ! Reprise des conférences des ergothérapeutes de Suisse », organisé par le réseau Occupation humaine et santé (OHS).

Parmi les faits marquants, on peut noter l'inauguration en musique le 13 octobre de l'auditoire « Claude et Monique Pahud », en mémoire du fondateur et de la fondatrice de notre école, pionnier et pionnière de la professionnalisation des métiers du social et de la santé en Suisse. Après plus de 60 ans d'activité, le patrimoine de Claude et Monique Pahud est intact et toutes et tous les convives se sont réjoui·e·s d'inaugurer ce lieu de formation.



Les membres du PER ont en outre réalisé pas moins de 150 conférences et une exposition (« [Nous et les autres, des préjugés au racisme](#) »), permettant ainsi des transferts de connaissances destinés à des publics variés. D'autres types d'activités, principalement non rémunérées, se rapprochant d'activités liées à la recherche, ont également été réalisées en 2021. Il s'agit principalement de participations à des commissions, des comités, des conseils (123) ainsi que de collaborations à des revues scientifiques ou professionnelles (47) et des expertises (30).

En novembre, le LaReSS a aussi eu le plaisir de présenter le premier numéro de sa [newsletter](#), avec une thématique en fil rouge et un focus sur certains projets, publications et activités.

Les **quatre réseaux de compétences** ont continué à jouer un rôle important au sein de la HETSL, en réunissant des expertises autour de thématiques spécifiques et en favorisant les synergies entre production de connaissances et transfert de celles-ci, que ce soit au niveau de la formation (initiale et continue) ou plus largement, du monde professionnel ou de la cité.

Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)

www.hetsl.ch/avif

Occupation humaine et santé (OHS)

www.hetsl.ch/ohs

Genre et travail social (GeTS)

www.hetsl.ch/gets

Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev)

www.hetsl.ch/neurodev

En 2021, la HETSL a aussi vu la naissance de nouveaux cercles d'expertises avec la constitution de trois pôles de développement :

- Enfance, jeunesse et familles
- Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique
- Marché du travail, insertion et sécurité sociale

12 FOCUS 2021 SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES



Au sein du DFJC, la Direction générale de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud (DGES) a proposé aux Hautes écoles de mettre en valeur en 2021 la thématique de l'égalité des chances. C'était une bonne occasion pour la HETSL de montrer que, fidèle à ses valeurs d'ouverture, d'expertise professionnelle et d'efficacité dans le champ social et de la santé, elle agit concrètement en faveur de l'égalité des chances. Plusieurs actions ont été menées en 2021 pour renforcer cet objectif.

Avec son programme [Formation sans Frontières](#), la HETSL s'est ainsi engagée pour former des personnes réfugiées et des requérant·e·s d'asile en leur permettant d'intégrer un programme dans l'objectif de commencer ou reprendre des études supérieures. Au chapitre des [aménagement·s d'études](#), les étudiant·e·s qui ont des besoins particuliers bénéficient d'une nouvelle procédure depuis 2021. Cela peut concerner des besoins particuliers en lien par exemple avec l'accessibilité des locaux, ou alors une situation personnelle ou familiale qui nécessite une flexibilisation du parcours de formation (difficultés d'apprentissage, aménagement du programme, des horaires, de la formation pratique, etc.).

La HETSL s'est également impliquée, en participant au [programme de mentorat HES-SO](#), dans le soutien à la relève pour les femmes des domaines Santé et Travail social. Le programme a pour objectif de soutenir, dans une perspective d'égalité de genre, les chercheuses débutantes qui souhaitent poursuivre une carrière scientifique, et en particulier les doctorantes. Se déroulant de novembre 2021 à septembre 2022, il comporte trois rencontres individuelles entre « mentées » et « mentores » et trois ateliers thématiques pour les « mentées ».

Entre 2019 et 2021, la HETSL a participé activement au projet [Co-construire une pédagogie de l'égalité dans les HES-SO](#). Ce projet de formation continue veut sensibiliser les enseignant·e·s HES-SO aux inégalités liées à l'appartenance de genre et aux multiples manières dont elles peuvent se manifester dans le milieu académique des Hautes écoles. Il a débouché sur un module fondamental de [formation continue inscrit au catalogue DevPro](#), dont la première session a rencontré un vif succès en décembre 2021.

Une exposition « [Nous et les autres, des préjugés au racisme](#) » s'est installée dans les locaux de la HETSL en octobre. Proposée par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), l'exposition a questionné les membres de la communauté HETSL en les mettant face à leur propre représentation.

Depuis novembre 2021, la HETSL propose des [protections périodiques gratuites](#) dans ses murs. C'est un travail de trois étudiantes qui a mis sous les projecteurs la problématique de la précarité menstruelle. Et la question, souvent taboue, n'est pas anodine : un sondage a révélé que 10% des personnes menstruées faisaient face à des difficultés pour se procurer des protections. Un distributeur propose dorénavant des protections en libre accès dans les toilettes du bâtiment principal.

13 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

Bilan (au 31 décembre)

	2020	2021
ACTIF		
Trésorerie	7 983 257	6 765 181
Réalisables	1 608 084	3 286 186
Actif immobilisé	8 455 171	8 061 216
TOTAL DE L'ACTIF	18 046 512	18 112 583
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	6 634 411	6 840 127
Capitaux étrangers à long terme ¹	9 737 135	9 527 980
Fonds de renouvellement	210 532	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	1 312 093	1 384 434
Capital propre	80 000	80 000
Résultat de l'exercice	72 341	69 510
Soit Total Capitaux propres	1 674 966	1 744 476
TOTAL DU PASSIF	18 046 512	18 112 583

Compte de résultat

	2020	2021
CHARGES		
Charges du personnel	25 395 086	25 736 034
Charges de fonctionnement	3 683 783	3 884 265
TOTAL DES CHARGES	29 078 869	29 620 299
PRODUITS		
Produits écolages Bachelor	1 173 026	1 271 924
Produits Unité formation continue	2 493 802	2 804 932
Produits LaReSS (Recherche - PS)	3 194 872	3 045 256
Produits autres	2 405 593	2 118 002
Total des Produits propres	9 267 293	9 240 114
Subvention HES-SO	15 983 917	16 432 873
Subvention cantonale ²	3 900 000	4 016 822
Total des Subventions	19 883 917	20 380 185
TOTAL DES PRODUITS	29 151 210	29 686 809
RESULTAT DE L'EXERCICE ³	72 341	69 510

¹ Y compris Fonds affectés.

² Subvention nette après prise en compte du résultat de l'exercice.

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 51
Case postale 183
CH-1020 Renens VD

Téléphone +41 (0)21 843 46 46
Téléfax +41 (0)21 843 89 10
E-mail : contact@bfbv.ch

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la
FONDATION ECOLE D'ETUDES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES
Lausanne

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la FONDATION ECOLE D'ETUDES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels.

Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 17 mars 2022

BfB Fidam révision SA



Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Fabio Romano
Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels comprenant
- bilan
 - compte de résultat
 - le tableau des flux de trésorerie
 - annexe aux comptes annuels.



14 COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

Présentation et composition

Créée en 1964, la Haute école de travail social Lausanne est une fondation depuis 1986. La fondation a pour buts l'exploitation de l'école. Ses organes sont le Conseil de fondation, le bureau du Conseil de fondation et l'organe de contrôle.

Dans sa séance du 1^{er} décembre 2020, l'ancien Conseil de fondation a adopté à l'unanimité une modification de ses statuts pour officialiser le nouveau nom de la HES et adapter sa gouvernance. Dans ce cadre, le Conseil de fondation a souhaité clarifier son rôle et réduire le nombre de ses membres.

C'est ainsi que le nouveau Conseil de fondation se compose dorénavant de sept personnes avec des compétences dans les domaines professionnel, académique, juridique, financier et de gestion. A l'occasion de la même séance, l'ancien Conseil de fondation a désigné à l'unanimité les membres du nouveau Conseil de fondation HETSL, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021 :

Présidente :

Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux États

Membres :

- Vincent Grandjean, Chancelier de l'État de Vaud ;
- Claude Meyer, ancien Chef du Service d'audit interne du CHUV et membre du Conseil de fondation EESP (trésorier) ;
- Daniel Oesch, Professeur de sociologie économique à l'Institut des sciences sociales de l'UNIL ;
- Elisabeth Ruey-Ray, Membre du Comité de l'OrTra santé social Vaud, Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, Vice-présidente de l'École supérieure d'éducation Lausanne ;
- Irène Schmidlin, Avocate, DEA en Étude genre, Diplôme en travail social ;
- Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États.

La HETSL se réjouit que ces personnalités riches et variées aient accepté de mettre leurs compétences au service de la mise en valeur des missions de la HETSL, de sa gestion et de son développement. Elle réitère ses plus chaleureux remerciements.